

Jany MOINEAU  
IHS – Cheminots CGT

## La grève de 1920 en Touraine

Le récit qui suit, vient en complément de la brochure, sur le même sujet, éditée par l'Institut d'Histoire Sociale de la Fédération CGT des Cheminots.

### Préambule

1920- 2020, cent ans nous séparent maintenant d'un conflit social majeur, très dur pour la corporation cheminote, qui a profondément marqué la vie du pays et celle du mouvement syndical, de la CGT tout particulièrement. Cette grève a été peu relatée, sans doute parce qu'elle renvoyait à la répression terrible dont les cheminots furent victimes.

Il existe des documents d'époque pour en parler. Mais ils sont rares. En Indre-et-Loire, il n'existe pas, malgré des recherches actives, d'archives syndicales, à proprement parler. C'est en effet dans des cartons de la Cie du P.O. et des archives du Commissariat spécial de Police de Tours<sup>1</sup>, déposés aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire, que l'on peut se faire une idée assez précise des événements.

Quelques explications s'imposent pour le lecteur de 2020.

Le souci de conserver les traces écrites de leur activité était réel chez les militants syndicaux. Les procès-verbaux ou comptes rendus de réunions, la comptabilité, la correspondance, tout était consigné dans des registres qu'ils s'attachaient à conserver par devers eux et à transmettre à leurs successeurs. Mais les syndicats se réunissaient souvent dans des locaux loués de manière précaire ou des arrière-salles de café. Les aléas de la vie des organisations comme des individus : déménagements, pertes, mauvaises conditions de conservation, dans des caves, greniers, etc... perquisitions de la Police à diverses époques, rien ne favorisait la conservation des archives dans la durée et dans des conditions convenables.

Concernant les documents des chemins de fer, c'était matériellement plus facile. Mais il faut bien le reconnaître, l'intérêt pour l'histoire est arrivé tardivement et il s'en est beaucoup perdu qui n'avait plus d'intérêt pour l'exploitation quotidienne du chemin de fer.

La loi de 1884 avait légalisé l'existence des syndicats ouvriers mais les gouvernements de la IIIème République, avec leur Police, étaient attentifs à surveiller de près, de l'intérieur même lorsqu'ils le pouvaient, l'activité des syndicats, de leurs militants. La classe ouvrière était certes nécessaire pour travailler, produire les richesses matérielles mais elle était d'abord vécue comme la classe dangereuse pour l'ordre social existant, donc à surveiller de près !

Les policiers ne travaillaient pas, on s'en doute un peu, pour les chercheurs en histoire, mais reconnaissons-le à titre posthume, çà nous aide bien aujourd'hui !

<sup>1</sup> Il s'agit de l'ancêtre du service des « renseignements généraux »

### Le chemin de fer à Tours-Saint Pierre, les cheminots et la guerre de 1914

Le chemin de fer est sans conteste le premier employeur à Tours et Saint Pierre des Corps.

A Tours, 2 compagnies d'inégale importance co-existent.

Le réseau de l'Etat, qui exploite quelques lignes à caractère régional<sup>2</sup>, est doté d'un dépôt et d'ateliers d'entretien. C'est 600 cheminots en tout et pour tout.

La Compagnie du P.O.<sup>3</sup> est la plus importante. A Tours, outre la gare voyageurs et ses postes d'aiguillage, elle est dotée d'un dépôt vapeur, d'ateliers de réparation des locomotives, d'une école d'apprentis, d'un magasin des matières, d'un chantier atelier-Voie<sup>4</sup>. A Saint Pierre des Corps, ses installations comprennent une gare de voyageurs avec ses postes d'aiguillage, une gare de triage des marchandises, un dépôt-annexe ouvert en 1908 pour les trains de marchandises, des ateliers de réparation de wagons, bâtis en 1910, une fonderie, ouverte en 1912. Sur Tours et Saint Pierre des Corps qui constitue un seul ensemble ferroviaire, le P.O. pèse pour 8000 cheminots en 1920.

**Depuis la déclaration de guerre en août 1914**, les Compagnies sont réquisitionnées pour les besoins de la guerre.

Les cheminots quant à eux, sont tous réquisitionnés, placés sous autorité militaire, en plus de celle de leur Compagnie. Les mobilisables sont pour les uns envoyés aux armées, les autres, le plus grand nombre, nécessaire aux besoins de la guerre, sont « affectés spéciaux » sur place.

L'activité syndicale n'est certes pas interdite mais elle est strictement limitée aux questions dites corporatives et à condition de ne pas provoquer d'arrêt de travail quelle qu'en soit la forme, la durée et l'étendue. Le syndicat, ses militants font l'objet d'une double surveillance, par la Cie d'abord, par la Police ensuite.

La guerre en cours et la politique d'Union Sacrée empêchent de fait le syndicat de faire valoir les revendications salaires, conditions de travail, etc... Les congés ont été supprimés et non payés depuis 1914.

En 1916, un rapport de la Police rapporte ainsi la situation des effectifs, travaillant exclusivement pour la guerre :

*dans les ateliers :*

*« 371 ouvriers hommes + 174 femmes. Sur ce total de 545, 8 étrangers dont 1 Alsacien et 7 Belges. Le personnel des ateliers comprend 1625 ouvriers parmi lesquels 1271 anciens ouvriers et 125 embauchés depuis la mobilisation ayant tous un dossier judiciaire intact. Parmi ces ouvriers, il y a 197 militaires en sursis, 1 Alsacien et 7 Belges. Les 174 femmes sont toutes françaises. Ce personnel travaille à la fabrication des obus de 75 et de 155 ; on en fabrique 1250 par jour qui sont complètement terminés et 3500 emboutis... »*

*La fonderie située aux Ateliers du PO, à St Pierre, fabrique 200 obus de 155 par jour ; le personnel employé se compose de 88 hommes et 25 femmes (111 Français et 2 Belges).... Le personnel des*

<sup>2</sup> La ligne des Sables d'Olonne, dite de la Vendée, via Chinon, Loudun, Thouars ... et celle de Sargé sur Braye via Vernou, Châteaurenault

<sup>3</sup> P.O. : Compagnie du Paris-Orléans, exploitant du réseau ferroviaire depuis Paris-Austerlitz sur la partie Sud-Ouest de la France.

<sup>4</sup> Il était situé long du canal, côté Tours, à l'emplacement où se trouvent aujourd'hui des immeubles d'habitation SNCF, rue des Frères Lumière et rue Louis David.

*ateliers PO, à St Pierre comprend 635 ouvriers dont 2 militaires en sursis et 65 femmes, tous français. Les ateliers travaillent jour et nuit, une surveillance constante y est exercée par les contremaîtres. » Les accidents du travail y sont nombreux, dus à l'outillage, à l'absence de véritables protections mais surtout aux cadences et à la durée excessive du travail. Quelques déclarations en attestent dont celle-ci : « brûlé au pied gauche par le trop plein d'une poche de fonte en fusion destinée à couler une série d'obus de 155 ; 6 jours d'arrêt » ou encore des « blessures par projection de copeaux ou d'étincelles de fonte dans l'œil ».*

**Les années 1917 et 1918** voient cependant la montée en puissance de l'activité revendicative. Le syndicat du P.O. réunit régulièrement les syndiqués, et souvent, conjointement avec le syndicat du réseau Etat. Ces « meetings » ont lieu ans dans diverses salles publiques de Tours, le soir à 20h30. C'est soit au Trianon Park<sup>5</sup>, avenue de Grammont, au Casino-cinéma, rue de Paris ou encore au Cirque de la Touraine<sup>6</sup> ou à la salle du Manège<sup>7</sup>, fréquemment aussi, rue de la Fuye, dans la salle du patronage laïque quand il s'agit de réunions de plus petits groupes, sections syndicales voire encore à la Bourse du Travail située alors dans la rue Bretonneau. Les présents s'y chiffrent régulièrement par centaines, quelquefois même 1000 ou 2000 présents, salle du Cirque de Touraine selon les moments.

*« 15 octobre 1917 : réunion générale corporative du syndicat des ouvriers du PO à Tours. Annoncée par voie d'affiches. A 20h30, salle du Casino-Cinéma, rue de Paris à Tours. 1200 ouvriers et ouvrières présents. Salle comble. Filtrage sérieux à l'entrée : carte syndicale exigée. ouverte par l'ouvrier du PO Chauviat<sup>8</sup>, président. »*

Ce soir-là, le flic de service n'a pu entrer et a dû se contenter de propos tenus à la sortie.

Les questions de guerre et de paix, tout ce qui touche à la politique est officiellement interdit, c'est la condition sine qua non pour être autorisé à tenir réunion publique.

Cela n'empêche pas quelquefois, certains intervenants dans la salle, de crier haut et fort leurs critiques et leurs convictions.

Le syndicat a, à cette époque, comme secrétaire général, Léon CHAUVIAT, mécanicien à Tours. Homme respecté, au tempérament affirmé, il sait mener la barque contre vents et marées.

Le Comité directeur du syndicat, une trentaine de membres, a pour siège un local loué à un particulier, au 35 de la rue Raspail. C'est une rue proche du dépôt vapeur de Tours, dans l'actuel quartier de la Rotonde.

Dès 1917, on sent le mécontentement monter ; c'est la vie chère qui domine, avec la question de l'échelle de traitement. Cela s'exprime dans les nombreux ordres du jour votés dans les réunions.

<sup>5</sup> Salle de spectacles. L'armée américaine l'avait utilisée en 1918-19 pour les loisirs de ses soldats.

<sup>6</sup> Salle de réunions publiques de forme circulaire, sur les quais de la Loire, détruite quelques années plus tard pour y construire le monument commémoratif de l'US-Army, situé à côté de l'actuelle Bibliothèque Municipale.

<sup>7</sup> Salle située derrière l'église St Julien, devenue célèbre pour la tenue, en décembre 1920, du congrès du parti socialiste-SFIO qui vota l'adhésion à la IIIème Internationale et verra ainsi la naissance du PCF. Cette salle fut détruite par les bombardements de l'artillerie allemande sur les quartiers nord de Tours en juin 1940.

<sup>8</sup> Léon Chauviat, 46 ans en 1920, affecté spécial pendant la guerre comme mécanicien au dépôt de Tours-P.O., il a été l'animateur de la grève locale en mars 1918. Il est secrétaire général du syndicat jusqu'en mars 1920 et remplacé par Couratin.

8 décembre 1917 : rapport du commissaire au préfet d'Indre-et-Loire.

« Comme suite à ma relation verbale d'hier relative à l'agitation qui se serait manifestée parmi le personnel des ateliers PO, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai été avisé par mon service de renseignements, que les délégués ouvriers desdits ateliers viennent de recevoir des directeurs de cette Cie, une convocation pour le 12 courant. »

La collusion compagnies-gouvernement est patente. Les cheminots ne s'en laissent pas compter pour autant. Le syndicat de Tours va même, courant mars 1918, réussir une action de grève locale qui aboutit à l'obtention d'une indemnité de vie chère à hauteur de ce qu'il réclamait à la Cie. Cette victoire sera saluée par des félicitations votées par plusieurs syndicats lors d'un congrès national le mois suivant.

Mais ce qui retient l'attention du policier à cette occasion, c'est la composition du comité de grève, la liste, connue d'un tout petit nombre, de ceux qui sont chargés de mener le conflit au cas où des arrestations de dirigeants connus seraient effectuées.

Le 4 avril 1918, le syndicat réunit quelques 1000 personnes dont 80 dames, dit le rapport de police. Le rapport note aussi qu'un intervenant, dans la salle, menace en ces termes : « Concernant le relèvement des salaires, un délégué dit qu'après la guerre il faudra, si nécessaire, faire une grève afin d'obtenir la journée de 8 heures et la semaine anglaise. » C'est-à-dire 2 jours de repos en fin de semaine.

**L'armistice du 11 novembre ne change rien à la situation des cheminots.**

Le 14 décembre 1918, ils veulent, avec l'UD, manifester pour fêter le président Wilson qui vient en France en vue du traité de paix. Ils partent à quelques centaines de la Bourse, bannière rouge en tête, défilent dans la rue Nationale et se dirigent vers la gare. Les flics tentent de s'y opposer, des échauffourées ont lieu, dues à des galonnés en bleu-horizon qui voient rouge à la vue de la bannière CGT ; finalement, le défilé accepte de rouler la bannière mais retourne rue Bretonneau par le boulevard Béranger et la rue de la Grandière en chantant l'Internationale.

Le syndicat fait pression sur la Cie et les pouvoirs publics quant aux échelles de traitement. Il fixe des délais à la Cie pour répondre à ses revendications.

Voici ce qu'en dit un rapport du commissaire adressé au général commandant la 9<sup>ème</sup> région militaire : « Les autres groupes se sont déclarés solidaires des hommes d'équipe et, en conséquence, malgré la satisfaction accordée à certains agents, la question reste entière, augmentée encore par la demande des mécaniciens et chauffeurs, mentionnée dans mon rapport n°4320 du 26 décembre 1918.

Néanmoins comme à la section de Tours, une partie importante des cheminots est opposée actuellement à un mouvement local, déclarant que si Tours et Périgueux, centres principaux des cheminots, peuvent prendre l'initiative d'un mouvement, celui-ci doit être décidé et effectué par tous les intéressés sans exception.

Il y a lieu d'en conclure qu'à la date du 26 courant, si la Cie n'a pas répondu, la situation demeurera la même et qu'aucune décision définitive ne sera prise par la section de Tours sans entente préalable avec le comité directeur. »

**Début 1919**, le commissaire rédige une note générale sur le syndicat. Après avoir listé les principaux militants, pour chaque service et livré son appréciation personnelle sur chacun d'eux, il

énumère les revendications nationales de la Fédération et signale que celle portant sur la nationalisation fait l'objet de beaucoup de discussions.

La présence à Tours du réseau de l'Etat permet des comparaisons faciles, en effet.

Il poursuit en ces termes :

*« Toutefois, ces discussions sur la nationalisation ne sont pas la preuve d'un désaccord à son égard, mais au contraire elles expriment l'unanimité dans la poursuite de ce but.*

*En effet, indépendamment des avantages théoriques à longue échéance résultant de l'Etat patron, il en est d'autres, tangibles, accordés aux cheminots du réseau de l'Etat qui servent de buts immédiats. A Tours, notamment, les agents du P.O. touchent comme indemnité de résidence une somme de 100 F tandis que leurs collègues de l'Etat reçoivent 360 F.*

*Au réseau de l'Etat également, les classements sont moins espacés, ce qui équivaut à dire que pour un même temps de présence dans un même service, le cheminot de l'Etat est plus favorisé que son camarade du P.O.*

*A la section de Tours, outre les buts qui précèdent, le Comité travaille activement aux revendications particulières suivantes :*

*1° élévation du traitement de début des hommes d'équipes (1700 actuellement pour 2400 demandés) ;*

*2° solution définitive des échelles de traitements, question depuis longtemps pendante entre la Cie et son personnel ;*

*3° suppression complète du travail à la tâche dans les ateliers, question à peu près résolue par l'acceptation du principe de la suppression,*

*et toutes les réunions qui se tiennent traitent en majeure partie de ces questions.*

*La tendance politique du groupe de Tours est celle de la fraction socialiste majoritaire, malgré que son porte-parole au Parlement, le député Ferdinand Morin, ex-ouvrier aux Ateliers du P.O. à Tours, soit un camarade du groupe Longuet-Renaudel dont il observe les directives, mais avec tact et modération.*

*Le groupe du P.O. à Tours a des relations étroites avec les militants de la Bourse du Travail de Tours et de l'Union des syndicats et certains d'entre eux, comme Bétesta<sup>9</sup> (actuellement incarcéré pour propos défaitistes) ont essayé de s'immiscer dans ces Comités lors des derniers mouvements, mais l'impression prédominante est que si les cheminots en général sont partisans de la solidarité ouvrière, le groupe de Tours a souvent écouté son intérêt au lieu de prendre une attitude le plus en accord avec les intérêts d'autres corporations.*

*En résumé, les cheminots et en particulier ceux du P.O. font preuve d'une grande activité syndicale, et même d'une attitude politique qui peut être qualifiée de militante, quoiqu'elle soit afférente aux buts syndicaux qu'ils poursuivent.*

*Mais, en particulier pour ceux de la section de Tours, leur tenue est normale actuellement et, si certaines causes ne surgissaient comme notamment le projet de maintenir mobilisés les cheminots au-delà des obligations de leur classe, aucun changement dans leur attitude n'est à prévoir prochainement. »*

**21 mars 1919 : 2000 cheminots sont rassemblés salle du Manège, à une réunion du syndicat Tours-P.O.**

<sup>9</sup> cheminot

L'ordre du jour « voté à l'unanimité, porte sur les 3 revendications : salaire minimum 2400 F, échelle de traitement, statut du personnel. Ils émettent également le vœu que le gouvernement fasse voter la loi concernant la journée de 8 heures avec effet à partir du 1<sup>er</sup> mai. Ils décident de cesser tout travail le 1<sup>er</sup> mai au plus tard s'ils n'ont pas obtenu pleine et entière satisfaction sur tous ces points. Le président clôt la séance en remerciant l'assistance de sa bonne tenue et de son calme au moment où il s'agit de prendre de graves décisions. »

### **Ça bout pour le 1<sup>er</sup> mai 1919**

Une active propagande se fait dans les services, pendant le temps de travail. Un comité de grève est élu en prévision du 1<sup>er</sup> mai. La proposition d'échelle de traitement présentée par la Cie est estimée très inférieure à celle revendiquée.

Le policier indique que « les jeunes hommes d'équipe, nouvellement engagés, sont presque tous déjà affiliés au syndicat et sont décidés à suivre le mouvement s'il se produit. Chez les anciens agents, faisant partie du service de l'Exploitation, plusieurs hésitent et estiment que c'est un peu tôt pour faire un mouvement. »

Le 18 avril, le syndicat tient meeting au Cirque de la Touraine avec 5000 cheminots réunis sous la présidence de Chauviat. Les instructions sont données, service par service, pour réussir un 1<sup>er</sup> mai interdit par le gouvernement Clemenceau. Le dossier de la Police est vide sur la journée elle-même du 1<sup>er</sup> mai 1919. Mais nous savons par d'autres sources, qu'elle a bien eu lieu.

La grève confédérale, prévue et annoncée pour le 21 juillet 1919, n'a pas lieu, décommandée par la CGT l'avant-veille<sup>10</sup>. Mais le syndicat de Tours organise un meeting en plein air le 19 juillet au soir, sur la levée de Rochepinard entre les turbines<sup>11</sup> et le pont de Bordeaux. Chauviat y prend la parole devant 4000 personnes.

Le climat social continue à se détériorer fin 1919, les cheminots n'obtenant pas de réponses satisfaisantes. Sans doute aussi, estiment-ils nécessaire et possible de faire valoir haut et fort ce qu'ils ne pouvaient faire pendant la guerre, sous autorité militaire.

De leur côté, gouvernement et Cies se préparent à affronter toute tentative de grève. Fin décembre, le syndicat organise un vote-référendum sur pour ou contre l'action de grève. Malgré les embûches de la Cie visant à empêcher les cheminots de voter, les chiffres cités par la Police indiquent que sur 5200 pouvant voter, 1900 abstentions mais 3300 votants (52%) 2700 pour la grève (81%) et 600 contre. Cela donne la température !

### **1920 : vers l'épreuve de force**

Des statistiques, griffonnées à la main par le commissaire, tentent d'indiquer, début janvier 1920, le chiffre des syndiqués, dans plusieurs services, de 4550 cheminots sur 5350 à l'effectif. Mais cette statistique, brouillonne, paraît incomplète.

Un document, dactylographié, donne, lui, l'état des effectifs cheminots, daté de janvier 1920, par service à Tours et St Pierre : total général 8596 y compris ceux du Réseau Etat, au nombre de 603. La grève lancée de Périgueux début janvier amène le syndicat à se positionner :

<sup>10</sup> Voir à ce sujet la brochure de l'IHS-Cheminots

<sup>11</sup> Il s'agit des turbines de l'usine hydraulique puisant l'eau du Cher pour alimenter la ville de Tours.

« le syndicat de Tours-PO, réuni le 20 janvier au nombre de 3000 au cirque de la Touraine, décide de soutenir par tous les moyens, même par la grève, le syndicat de Périgueux. Il décide qu'une délégation partira cette nuit pour Paris pour prendre une décision, d'accord avec l'Union des syndicats et provoquer au besoin un congrès extraordinaire, et se sépare aux cris de Vive le syndicat, Vive la CGT, Vive l'Internationale ouvrière. »

On sait qu'un comité directeur s'est réuni le 22, et le 24, une note manuscrite de l'inspecteur chargé de la surveillance rend compte en style télégraphique : « grève déclarée ce matin ateliers magasins et entretien Tours et Saint-Pierre, 4000 ouvriers chôment, aucun incident. »

En même temps que cette grève de solidarité avec Périgueux a lieu, la question russe revient souvent dans les discussions. Les intervenants réclament que l'intervention militaire française cesse contre la Russie des Soviets..

**Le 6 février 1920**, l'Ordre du jour suivant est voté : « les cheminots du syndicat du PO, de Tours, réunis à Trianon Park le 6 février 1920, au nombre de 4000, après avoir entendu les divers camarades qui ont pris la parole à cette réunion, à l'occasion de la grève de solidarité de Périgueux et des comptes-rendus de la Fédération, déclarent être prêts à exécuter les ordres, même de grève, qui lui seront donnés par le conseil fédéral si satisfaction pleine et entière n'est pas accordée le 10 février ; ils se séparent aux cris de Vive le syndicat, Vive la CGT, Vive l'Internationale ouvrière. »

Dans le même temps, l'attitude de la Fédération, qui manque de fermeté sur les revendications à défendre, génère des critiques sévères des militants des divers services.

**Le 29 février 1920**, le « Réveil Socialiste de Touraine »<sup>12</sup>, publie, en page 1, un appel du syndicat des cheminots : « A la population tourangelle, pourquoi nous faisons grève » Cet appel reprend le récit de l'absence de Campanaud<sup>13</sup> et les réactions des cheminots suite aux sanctions. Il appelle à la compréhension des tourangeaux face à la gêne causée par la grève. Signé du comité intersyndical P.O. – Etat.

En bas de page, figure le texte du manifeste de la Fédération se concluant ainsi : « ...devant cette situation, la fédération s'est trouvée dans l'obligation de généraliser le mouvement qui n'avait pas cessé de s'amplifier et d'en assumer la direction. signé : le Conseil Fédéral. »

Dans le même numéro, sur le mouvement de Tours : « les grévistes ont établi plusieurs permanences et tiennent dans les hangars Renault<sup>14</sup> deux réunions par jour, une le matin et l'autre le soir pour le pointage des cartes de grève et pour entretenir une étroite collaboration entre eux. »

La grève n'a pas atteint que les cheminots de Tours et Saint Pierre. Ceux du service de la Voie, éparpillés le long des lignes ferroviaires, quoique moins nombreux, ne sont pas en reste. Dans diverses sections, ils répondent certes à la mobilisation militaire dont ils sont l'objet mais souvent ils pratiquent la grève des bras croisés. Les chefs de district sont contraints de faire des tournées quotidiennes, accompagnés de gendarmes, pour rameuter les cantonniers de la voie, menacer les uns et sanctionner les meneurs tôt désignés, y compris pour faire des exemples. Les gares et postes d'aiguillage sont gardés par la troupe. Cette première grève cesse assez vite début mars mais les sanctions pleuvent.

<sup>12</sup> Journal hebdomadaire du parti socialiste-SFIO de Touraine

<sup>13</sup> Se reporter à la brochure de l'IHS-Cheminots

<sup>14</sup> Hangars-ateliers construits par l'usine Renault en juillet 1918 pour y produire des moteurs d'avion. Ils étaient situés entre le canal et la rue Martin-Audenet, au nord des ateliers du P.O. à Saint-Pierre-des-Corps

A titre d'exemple car ce ne sont pas les seuls, 3 ouvriers de Tours, militants du syndicat sont mutés par mesure disciplinaire, Hermann<sup>15</sup> au dépôt de Busseau d'Alun dans la Creuse, Flayac comme charron, au dépôt de Saincaize et Olivier, comme tourneur au dépôt de Bort (les Orgues) en Corrèze. D'autres sont soulignés en rouge, pour surveillance rapprochée, c'est le cas de Thomas, Couratin et Chauviat.

Après un meeting auquel assistent 4000 cheminots (et sans doute quelques policiers !) le 19 mars à Trianon Park, avenue de Grammont, un nouveau comité directeur est élu le 20, où Couratin<sup>16</sup> devient secrétaire général du syndicat.

**Le syndicat décide d'une manifestation en ville de Tours, le dimanche 21 mars.** Deux cortèges de cheminots se rendent place des Arts<sup>17</sup>, après s'être rassemblés, ceux de Tours place de la gare, ceux de Saint-Pierre, place Velpeau. Le cortège part vers les anciens hangars Renault où il se disperse après une allocution d'un représentant de la CGT.

Le syndicat prépare le prochain congrès de l'Union P.O. et décide de se concerter avec le syndicat de Périgueux en vue de l'orientation syndicale à définir.

**Avril 1920** est le mois de l'organisation, de l'orientation syndicale à adopter dans les congrès, de la préparation du 1<sup>er</sup> mai.

Côté Compagnies, c'est aussi le mois de la préparation contre la grève si elle doit être déclenchée. Chacun fourbit ses armes.

### **1<sup>er</sup> mai, grève générale**

Elle tombe un samedi cette année-là, est une journée de « manifestation ouvrière et socialiste » à Tours, selon le journal « le Réveil ». D'autres sources<sup>18</sup> indiquent qu'une manifestation groupant de 6000 à 20.000 personnes a eu lieu dans Tours, accompagnée de la Philharmonique jouant l'Internationale.

Les cheminots continuent la lutte dès cette date. Les sanctions tombent de suite.

« En présence de votre refus de service, et comme à l'avertissement placardé, je vous informe qu'à partir de ce moment, vous êtes suspendu de vos fonctions ; votre révocation est proposée au Directeur de la Cie. Je vous invite, par suite, à ne plus pénétrer comme agent, dans les dépendances de la Cie ; à défaut il sera dressé procès-verbal contre vous et vous serez poursuivi conformément à la loi.

signé, le chef de district. »

Les imprimés étaient prêts, il ne restait plus qu'à compléter par le nom du gréviste et le faire signer, souvent en présence de deux gendarmes, témoins irréfutables.

La participation à la grève est variable selon les services mais elle est forte partout. Ainsi dans la section de la Flèche, qui dépendait alors du 2<sup>ème</sup> arrondissement Voie de Tours, le dirigeant signale que 30 sur 78 agents ont fait grève le 1<sup>er</sup> mai.

<sup>15</sup> Ernest Hermann, 33 ans en 1920, libertaire très exalté, apologiste des idées anarchistes, dit la Police. Mobilisé dans la Marine pendant 2 ans puis employé comme archiviste au P.O. Déplacé après la grève de février 1920 et rayé des cadres le 1<sup>er</sup> mai pour fait de grève.

<sup>16</sup> Armel Couratin, 31ans en 1920, dessinateur aux ateliers, d'abord mobilisé au 66<sup>RI</sup> puis au 32<sup>RI</sup> il est affecté aux ateliers en 1916. Secrétaire général du syndicat pendant la grève de mai. Rayé des cadres, condamné, il s'enfuit en Belgique pour échapper à la prison.

<sup>17</sup> Aujourd'hui place Anatole France, face au pont de pierre

<sup>18</sup> Voir Jean-Luc Péchinot, le chemin de fer en Touraine, édité par la Nouvelle République



Les rapports journaliers du dirigeant de la Section de La Riche, près de Tours permettent de mesurer la constance du rapport de force durant tout le mois de mai.

Sur 87 agents dits agents inférieurs<sup>19</sup>, 61 grévistes et 1 suspendu (déjà !) le 5 mai. Le 28 mai, ils sont encore 57 grévistes et 4 suspendus.

Sur l'ensemble de l'Arrondissement Voie de Tours, les chiffres officiels indiquent 39 % de grévistes le 8 mai et encore 30 % le 27 mai. Et cela malgré toutes les menaces et la situation précaire de cheminots, isolés par petites unités, le long des voies ferrées, recevant la visite de leur hiérarchie et des gendarmes, pour les remettre dans le droit chemin.

### **Un climat de psychose et de guerre civile est instauré**

Les gares, les postes d'aiguillage, les ponts, sont gardés par la troupe jour et nuit. Des patrouilles de cavalerie complètent le dispositif.

A Tours et Saint-Pierre, la Cie du P.O. fait surveiller ses emprises et les rues les plus fréquentées, depuis le 3 mai. Des patrouilles en camions circulent dans les endroits désignés : à la porte des ateliers rue Blaise Pascal, rue Raspail (où se trouve le local du syndicat), rue de Paris<sup>20</sup>, rue du Sanitas, rue du Dr Fournier jusqu'au pont du milieu). Ces véhicules, escortés de gendarmes, sont chargés de transporter les non-grévistes sur leurs lieux de travail. Le dispositif est complété par des patrouilles de nuit, à bicyclette.

On aperçoit partout des saboteurs de voie ferrée, des criminels en puissance. C'est un appel généralisé à la délation.

Tout agent qui tente de convaincre ses collègues de participer au mouvement ou qui s'exprime publiquement, dans un café par exemple, peut être mouchardé- les indics sont partout- et suspendu de ses fonctions en vue de révocation ou radiation des cadres.

Beaucoup de grévistes, cheminots de fraîche date, vont ainsi être mis à la porte, congédiés.

La participation à la grève est un excellent motif pour se débarrasser d'agents subitement mal notés. Ceux qui veulent cesser la grève doivent faire amende honorable, émettre des regrets dans des démarches humiliantes, sans aucune garantie d'être repris.

Un vocabulaire de circonstance fleurit en ces temps de crise du côté des autorités : agent resté fidèle pour agent non-gréviste, meneur révolutionnaire, dangereux extrémiste pour les militants du syndicat, tentative criminelle pour appel à la grève, agent défaillant pour celui qui participe à la grève ; « *une sanction disciplinaire s'impose pour bien faire comprendre à cet agent qu'il ne faut jamais faillir à ses devoirs* », peut-on lire.

Quelquefois, la Compagnie est embêtée dans sa propre politique du tout-répression. Tant qu'il s'agit de punir, par la radiation de cadres ou le congédiement, de jeunes agents encore peu formés à leur métier, passe encore. Mais lorsqu'il s'agit d'agents chevronnés, jugés indispensables à leur poste, il arrive que le chef de district s'en alarme car il pense sans doute à l'après-grève. C'est le cas, par exemple, d'un chef de brigade VB, qui reprend le 20 mai. Cheminot à Tours depuis plus de 20 ans, il connaît parfaitement les installations du centre ferroviaire alors que des travaux importants sont prévus en 1920. Comment faire sans lui demain ? On le reprend mais pour marquer le coup, il sera radié du tableau d'avancement.

<sup>19</sup> C'est ainsi qu'on désignait les agents d'exécution à cette époque dans les textes réglementaires !

<sup>20</sup> Actuellement dénommée rue Edouard Vaillant

Rien n'est oublié dans les mesures de coercition. L'accès des cheminots aux réfectoires, interdit aux grévistes, nécessite une autorisation spéciale. De même pour la cantine de la rue Blaise Pascal, la Cie spécifique à Sœur Jean-Gabriel<sup>21</sup>, responsable des services sociaux : « *vous voudrez bien ne délivrer de repas qu'aux agents qui seront munis d'une carte d'identité verte du modèle ci-joint ou d'un bon spécial du chef direct de l'agent.* » Idem pour l'accès aux trains avec la carte de circulation.

Preuve s'il en est que la grève tient bon tout le mois de mai, dans l'ensemble des services, et pas seulement à Tours, le directeur du P.O. doit publier 3 ordres du jour de menace et de rappel à l'ordre les 2, 8 et 13 mai.

La décision de reprise venue de la Fédération, date du 27 mai. Il faudra plusieurs jours pour qu'elle soit connue partout et suivie d'effets. La plupart du temps, les grévistes reprendront leur service ensemble, par équipes constituées. Signe de fierté et de solidarité !

**La répression** : il faut en parler parce que le bilan est lourd, très lourd même. Si aucun chiffre précis et définitif ne peut être cité tant au plan national que local, il est permis de s'appuyer sur les archives consultées pour s'en faire une idée exacte.<sup>22</sup>

La répression a été multiforme. Le cas de chaque gréviste a été passé au peigne fin. La palette des sanctions a été variée : mutations d'office, souvent avec rétrogradation, rétrogradation sur place, radiation des tableaux d'avancement, reculs d'échelons d'ancienneté, etc... pour lesquelles il n'existe pas de bilan chiffré.

#### **Il y a aussi ce que l'histoire a le plus retenu : les « révocations »**

Concernant l'Exploitation, une liste manuscrite reprend les noms de 19 agents commissionnés et 59 autres, soit 78 grévistes rayés des cadres ou congédiés pour les gares de Tours et Saint-Pierre-des-Corps. Il manque des chiffres pour les petites gares du département.

Concernant les agents de la Voie, en l'absence de document identique mais en analysant les archives consultées, on arrive à un total qu'on peut estimer à au moins 35 grévistes, rayés des cadres ou congédiés.

Concernant les mécaniciens et chauffeurs des dépôts de Tours et Saint-Pierre, aucun document dans les archives de la Police ne permet de se faire une idée. Mais il y en eut certainement aussi.

Mais lorsqu'on évoque le cas des ateliers, on ne peut qu'être saisi d'émotion en découvrant des papiers dactylographiés, pas moins d'une soixantaine de pages. Ils font penser à ces monuments aux morts de la guerre 1914-18, où les noms des tués et disparus occupent fréquemment trois des quatre faces du monument.

Le tableau ci-dessous reprend les ateliers de Tours et de Saint Pierre, sans distinction autre que celle de l'activité elle-même.

Le nombre des femmes a été déduit à l'aide des prénoms.

Face aux noms et prénoms, figurent la qualification, puis deux colonnes rajoutées pour y indiquer la date et le lieu de naissance. Lorsqu'elles sont remplies, ce qui n'est pas le cas pour tous, on observe

<sup>21</sup> Le P.O. a, de longue date, employé des religieuses, à Paris comme à Tours, pour ses services médicaux et sociaux

<sup>22</sup> Nous ne savons rien sur la répression au réseau de l'Etat. Les documents consultés ne visent que le P.O. qui est le plus important réseau sur l'Indre-et-Loire.

alors que ces révoqués sont nés hors Indre-et-Loire et que beaucoup étaient dans la force de l'âge, entre 35 et 40 ans.

Atelier montage	181 dont 1 femme	Magasin des Matières de Tours	31 dont 5 femmes
Forges	120 dont 2 femmes	Magasin des Matières de Saint Pierre	56 dont 3 femmes
Charronnage	473 dont 18 femmes	Fonderie	130 dont 6 femmes
Peinture	49	Atelier manœuvres extérieures	21
Outils	99	Atelier ajustage	274 dont 10 femmes
Comptabilité	26 dont 4 femmes	Atelier Sellerie	65 dont 3 femmes
Chaudronnerie	280 dont 9 femmes	Menuiserie	309 dont 25 femmes
Réparations électriques	56 dont 1 femme	Service central et dessin	5 dont 2 femmes
Tours à roues	39 dont 2 femmes	Usine électrique	3
Ecole apprentis	41	<b>Total des ateliers T+SP</b>	<b>2258 dont 90 femmes</b>

A Tours, le P.O. a fait le choix de fermer ses ateliers, de révoquer et de réadmettre au cas par cas. Mais à St Pierre, la Cie a fait le choix de rouvrir en déléguant la gestion à une entreprise privée, la CGCEM (Compagnie Générale de Construction et d'entretien du matériel de chemin de fer). L'administrateur désigné fut le célèbre ex-colonel d'artillerie Emile Rimailho. Cette situation durera jusqu'en 1936, année où le marché de réparation sera confié à la C.I.M.T<sup>23</sup>.

Le dossier de la Police, silencieux sur le mois de mai, reprend ses filatures en juin.

Le syndicat est alors décapité, désorganisé, démoralisé.

Son secrétaire général pendant la grève, Armel Couratin, a d'ailleurs été, comme tant d'autres, rayé des cadres pour faits de grève et de plus, condamné au pénal à 2 ans de prison sur une affaire de vol cousu-main par la Cie du P.O. et un mois pour « entrave à la liberté du travail ». Il a dû quitter la région pour éviter l'incarcération.

**L'activité reprend modestement, dès la mi-juin.** Les révoqués du P.O. ne sont plus cheminots, donc plus adhérents du syndicat. Même si les plus militants continuent à participer à la relance.

Plusieurs rapports de Police, dont voici de larges extraits permettent d'appréhender la situation de l'immédiat après-grève.

*Rapport du Commissaire spécial Delgay au directeur de la Sûreté Générale, à Paris le 19 juin 1920*

*Objet : situation des cheminots*

<sup>23</sup> L'entreprise Cadoux lui succédera en 1961, jusqu'à la reprise en gestion directe par la SNCF en ... 1983, sur décision du ministre (communiste) des transports de l'époque, Charles Fiterman et cela, après plusieurs années de luttes de la CGT, soutenue par les élus PCF de Saint Pierre des Corps.

...Il faut dire que depuis la grève de Mai, le syndicat des cheminots de Tours est complètement désorganisé. Les 2000 révocations environ, qui ont été prononcées par la Compagnie, ont jeté le désarroi parmi tous les membres de ce syndicat. Les non-grévistes ont été tous rayés d'office du syndicat et ceux-ci se proposent de le reconstituer à bref délai, mais sans affiliation à la CGT, désirant rester dans le domaine corporatif.

Les militants les plus actifs qui tous ont été rayés des cadres sont partis pour la plupart travailler dans des industries privées, un grand nombre sont allés à Belfort, Bordeaux, Nantes et Saint Nazaire.

884 ont été embauchés par les nouveaux ateliers de Saint-Pierre-des-Corps, ateliers de construction, de réparation de matériel dont l'ancien colonel Rimailho fait partie en qualité d'administrateur.

Cette société a confié la direction à Monsieur Chapon, ancien sous-ingénieur aux ateliers du P.O. à Tours.

Par le fait, tous ces ouvriers ne font plus partie du syndicat du P.O., mais il est probable que dans un délai plus ou moins proche, ils seront repris par la Compagnie d'Orléans, dont les ateliers de construction sont une filiale, sans avoir les avantages accordés aux employés du chemin de fer d'Orléans.

....

La réunion de dimanche dernier, aurait eu pour objet d'échanger des vues pour la reconstitution de la propagande, et de connaître la conduite que devaient suivre dorénavant les rayés des cadres de la Compagnie, qui s'efforceraient d'obtenir leur réintégration. J'ai pris mes dispositions pour savoir ce qui s'est passé et je ne manquerai pas de vous rendre compte du résultat de mes investigations.

le 22 juin 1920 : « ... tous les membres du Conseil d'Administration<sup>24</sup> qui ont pris part à cette réunion étant rayés des cadres, n'ont pas cru devoir prendre des décisions sur la marche à suivre dans l'avenir. Une longue discussion a eu lieu sur la grève dernière. De nombreux membres ont rejeté la responsabilité de son avortement sur les dirigeants de la CGT. Ils ont envisagé la prochaine réunion d'un congrès restreint qui aurait lieu à Montluçon dans le but de réorganiser le syndicat du P.O.

D'après plusieurs membres du conseil, le sieur Olivier, pressenti, serait disposé quoique rayé des cadres, à accepter le poste de secrétaire général si ce congrès maintenait sa candidature. Plusieurs militants, rayés des cadres, seraient également conservés à la tête de l'Union, sauf Basland.

Le rapport évoque ensuite le syndicat local de Tours :

... on m'informe que les groupes Voie et Traction n'ont encore rien fait pour reconstituer leur syndicat ; seul, le groupe exploitation a eu une petite réunion au cours de laquelle Freylinard a été nommé secrétaire provisoire, Labanne, employé de la PV, trésorier.

On me signale également comme faisant une propagande pour cette reconstitution les nommés Godeau et Ferragu, facteurs à Tours, Dubois, caleur à St Pierre des corps, Bruneau et Varez, agents de train.

Enfin, le conseil de l'Union a décidé que le comité de propagande serait nommé après le congrès de Montluçon.

Hier, une réunion privée, à laquelle assistaient 300 cheminots en fonctions et/ou rayés des cadres a eu lieu à 21h à la salle du manège sous la présidence du nommé Nizou Paul, ancien ajusteur aux ateliers de Tours, rayé des cadres. Les nommés Lardeux, de la CGT, Baslan Martial, ancien tourneur

<sup>24</sup> Tours était aussi le siège de l'Union des syndicats du P.O. depuis le congrès de l'Union d'avril 1920, au cours duquel Marius Olivier, de Périgueux, fut élu secrétaire général.

aux ateliers de Tours et Sauret Louis, ancien électricien à l'usine électrique du PO à Tours (ces 2 derniers rayés des cadres) ont pris successivement la parole

Lardeux a traité la question de la CGT, en demandant son maintien. Il a parlé ensuite de la solidarité dans le syndicat, en insistant pour que tous restent syndiqués. Il a fait connaître que les femmes des militants actuellement détenus<sup>25</sup> toucheront une somme de 5 F par jour et un supplément pour celles qui sont chargées de famille. Il a ajouté que les frais de justice seraient payés par la Fédération des cheminots

Après lui, Basland a demandé qu'un délégué soit désigné pour le congrès d'Angoulême L'assemblée a décidé que celui-ci serait nommé ultérieurement et choisi parmi les agents non révoqués.

Enfin, Sauret a rendu compte du beau mouvement de la grève dernière et a exprimé l'espoir que beaucoup des agents rayés des cadres soient dans un temps plus ou moins éloigné, réintégrés dans la Cie PO.

### **le 23 juillet 1920 :**

« ...Le syndicat national des chemins de fer, qui comptait avant la grève de mai, près de huit mille (8000) membres<sup>26</sup>, est actuellement complètement désorganisé et le vide se fait tous les jours dans ses rangs.

Les uns, qui n'avaient pas obéi aux ordres de grève, ont été rayés d'office par l'union des syndicats, et les trois mille (3000)<sup>27</sup> rayés des cadres ou révoqués de la Compagnie n'étant plus cheminots, ne font plus partie du syndicat des chemins de fer.

D'autre part, les ouvriers révoqués ou rayés des cadres, qui sont entrés au nombre de 970 à la Compagnie de construction, réparation du matériel de St-Pierre-des-Corps, anciens ateliers que la Compagnie d'Orléans a loué à cette nouvelle société privée, ont essayé, en envoyant l'un des leurs, et des plus modérés, auprès du Directeur, M. Chapon, de connaître qu'elle serait ultérieurement leur situation vis-à-vis de la Compagnie d'Orléans, à laquelle, disait-il, ils appartiennent en fait, puisqu'ils travaillent dans le même local qu'autrefois, avec les mêmes machines, dirigés par leurs anciens chefs, qui ont conservé auprès d'eux tout l'ancien personnel des contremaîtres et comptables.

Ce délégué, au cours de l'entrevue avec M. Chapon a demandé à cet ingénieur, si les salaires actuellement de 2 F de l'heure, seraient portés ultérieurement à 3 F, et s'ils pouvaient espérer que dans un temps plus ou moins éloigné, la Compagnie d'Orléans rétablirait en leur faveur, les avantages qu'elle accorde à ses ouvriers.

Il ajoute, que de nombreux ouvriers avaient l'intention de s'embaucher dans les usines de Paris, Bordeaux, Belfort, où un salaire plus élevé leur est offert.

M. Chapon répondit, que la Compagnie de construction dont il était l'ingénieur, était une Compagnie privée qui n'avait rien de commun avec la Compagnie d'Orléans.

Néanmoins, il assura à ce délégué que sa société serait disposée, plus tard, selon le rendement de travail, à augmenter le salaire des ouvriers ; mais, que pour le moment, il ne fallait pas y compter.

<sup>25</sup> Ce qui témoigne que certains militants avaient été arrêtés, condamnés et mis en prison.

<sup>26</sup> Chiffre calculé « à la fourche » par le policier, sans doute comme celui des révoqués.

<sup>27</sup> Notons que selon ses rapports, les chiffres indiqués sont différents : 2000 ! ... 3000 !

Les cotisations du syndicat national ont cessé d'être recueillies et un grand nombre d'ouvriers qui conservent encore leurs cartes de syndiqués, hésitent à donner leurs cotisations voyant deux nouveaux groupements se constituer. « le syndicat professionnel et le syndicat réformiste ».

Les syndiqués du syndicat national n'ont fait aucune réunion depuis la reprise totale du travail. Il est vrai, que de petits groupes ont eu quelques entrevues, cherchant une nouvelle orientation, de façon à grouper et à ramener les anciens syndiqués et les hésitants.

Deux groupements nouveaux à l'état embryonnaire se sont donc formés depuis la dernière grève.

L'un, le syndicat professionnel, dont le secrétaire est le sieur Houdin, ancien employé à la comptabilité de la traction, actuellement contremaître aux ateliers, compte environ 250 adhérents.

Ce syndicat, purement professionnel, a pour but de s'occuper des revendications formulées par les ouvriers sur le terrain strictement professionnel.

L'autre, le syndicat réformiste, compte à peine 150 membres, hommes et femmes, et a pour Président provisoire, le sieur Barbin, manutentionnaire au magasin des matières de St Pierre des Corps.

Ce syndicat, qui s'était formé au début sous l'égide d'un patronage catholique, vient de se transformer en syndicat des cheminots de Tours P.O. réformiste, mettant de côté tout caractère confessionnel.

Dans un communiqué qui a été transmis à la presse, il fait connaître qu'en présence des manœuvres actuelles de reconstitution du syndicat national des chemins de fer, il fait appel aux camarades, pour ramener le syndicalisme dans son axe fondamental, en lui donnant comme devise : « paix et travail, ni réaction, ni stagnation ni révolution, mais une évolution graduelle et constante. »

Loin de vouloir supprimer le salariat, il veut l'étendre à tous, tout en reconnaissant « l'autorité », expression de la valeur morale et de la compétence technique.

Il veut, dans l'état actuel des rapports entre employeurs et employés, une fixation d'un salaire minimum régional, basé sur le coût de l'existence et qui permette à tous les travailleurs de vivre honorablement.

Il demande qu'une réglementation sévère intervienne, en ce qui concerne la main d'œuvre étrangère, qui d'après lui, ne doit être employée qu'à défaut de candidats français.

Il voudrait également que les bénéfices soient répartis d'après ce principe : « l'intérêt au capital, le salaire au travail et les profits pour tous les deux ».

Malgré cet appel, les anciens syndiqués sont très hésitants, dis-je, pour donner leur adhésion à l'un de ces syndicats qui veulent tous deux la collaboration des classes, répudiant la lutte des classes.

Le syndicat professionnel a eu une réunion le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

L'ordre du jour portait sur l'établissement des échelles de salaires, sur les statuts, sur les retraites, ainsi que sur les médicaments gratuits à donner aux agents malades.

L'un des assistants, le nommé Halter, expéditionnaire au dépôt de Tours, actuellement chauffeur, a rendu compte de la propagande qu'il avait faite en faveur de ce syndicat, pendant la grève, et convié les assistants, au nombre de 150 environ, à faire une active propagande pour amener au syndicat de nouveaux adhérents.

Quant au prochain congrès des unions de ces syndicats, il est difficile de faire connaître quels seront leurs desiderata, et dans quelles conditions ils se présenteront au congrès.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des prochaines réunions de ces syndicats, ainsi que des renseignements qui me seront fournis sur leur évolution.

Nous en sommes-là fin juillet 1920.

La vie reprend cependant mais dans des conditions rendues plus difficiles par l'échec syndical. Les deux syndicats de Tours : P.O. et Etat vont cependant se retrouver le 15 octobre au Cirque de la Touraine pour une réunion publique. Bidegaray, redevenu secrétaire général de la Fédération à la faveur de l'échec de la grève, est venu à Tours. Il y fait un long discours pour justifier sa ligne de conduite et celle de la CGT. Mais la réunion est houleuse. Il se voit contredit par plusieurs orateurs. L'ordre du jour voté par les présents en témoigne :

*« les travailleurs de Tours réunis le 15 octobre au nombre de 2500, salle du Cirque de la Touraine, sur la convocation des syndicats P.O. et Etat, après avoir entendu le camarade Bidegaray et ses contradicteurs,*

*déclarent que, plaçant l'idéal du syndicalisme au-dessus des tendances, ils contribueront de tous leurs efforts au regroupement des forces de la classe ouvrière ;*

*considérant que le syndicalisme est né de la lutte des classes,*

*déclarent repousser la collaboration des classes et l'orientation réformiste prise par la CGT, en particulier dans ses rapports avec le bureau international du travail de Genève, issu de la conférence de Washington ;*

*envoient leur salut fraternel à la République des Soviets de Russie et à la classe ouvrière italienne en lutte pour son émancipation,*

*protestent énergiquement contre l'inculpation de complot dont sont victimes nos camarades,*

*réclament leur mise en liberté immédiate, ainsi que l'amnistie pleine et entière pour les marins de la Mer noire, les victimes des conseils de guerre et tous les emprisonnés politiques,*

*se séparent aux cris de Vive l'Internationale syndicale de Moscou, Vive l'émancipation des peuples. »*

le secrétaire général : Stanichit<sup>28</sup>.

Le syndicat est affaibli, on le sait ; il a perdu beaucoup d'adhérents, désorientés, indécis mais il reste solide sur ses idées. Pas surprenant qu'ensuite, courant 1921, face aux manœuvres de tous bords, le syndicat de Tours-P.O. se range dans la fédération dite « Semard » après que le congrès fédéral lui ait donné une majorité incontestable ... sauf par la Confédération qui elle, ne veut reconnaître que Bidegaray. Et ce sera l'enclenchement de la scission chez les cheminots, précédant celle de la CGT toute entière.

**1921** : un groupe de révoqués est constitué au sein du syndicat dans le but d'obtenir les réintégrations. Les démarches vont être nombreuses auprès des hommes politiques locaux, comme Chautemps<sup>29</sup>, Morin<sup>30</sup> et ceux qui sont aux manettes de l'Etat. Les espoirs sont réels, ils veulent y croire mais les illusions ne durent qu'un temps. En clair, les délégués, mandatés par le syndicat pour intervenir, sont en fait « baladés » par les uns et par les autres. Les révoqués n'y croient plus d'ailleurs, et leur participation aux réunions les concernant s'éclaircit assez vite.

<sup>28</sup> Louis Stanichit, 31 ans, mobilisé caporal au 77<sup>e</sup> RI, une citation, remis à disposition du PO en 1917, distributeur au magasin des matières de Saint-Pierre-des-Corps, secrétaire général du syndicat depuis la grève de mai, en remplacement de Couratin, condamné et en fuite. Syndicaliste très militant, selon la Police qui précise « est l'objet d'une surveillance toute spéciale »

<sup>29</sup> Camille Chautemps, maire de Tours de 1919 à 1925, rad-soc, député d'Indre-et-Loire

<sup>30</sup> député SFIO de Tours

En avril, Thomas, militant du syndicat<sup>31</sup>, va dire à ses camarades révoqués, la vraie raison. Il a acquis la conviction qu'elle est politique avant toute chose.

Il s'exprime ainsi : « si j'en crois les échos des pourparlers qui ont eu lieu à Tours, M. Mange, notre Directeur, aurait déclaré nettement « qu'il ne fallait pas compter que les ateliers de St Pierre des Corps soient repris par la Compagnie ».

Les élus politiques ont fait remarquer au Directeur le déficit qu'obtenaient les ateliers, en laissant la direction à l'industrie privée.

Le Directeur a répondu : « je le sais, mais depuis la fermeture, la tranquillité est revenue et nous ne sommes plus inquiétés par les meneurs. »

Ce qui se confirme dès juin lorsque Thomas, lors d'une réunion du syndicat, qui a lieu à la Bourse du travail, donne lecture d'un compte-rendu du Conseil d'administration du P.O. Dans cette séance, dit-il, il a été dit « que les ateliers de Tours et de Périgueux avaient été fermés parce qu'ils étaient des foyers révolutionnaires, et que c'est également pour cette raison que ceux de Saint-Pierre-des-Corps avaient été cédés à une industrie privée.

Toutes ces modifications ont permis à la Cie de réaliser de plus gros bénéfices, alors que les grèves antérieures lui avaient occasionné beaucoup de dépenses.

Le conseil d'administration a déclaré, qu'à aucun moment, il ne faudra envisager les réintégrations. »

La vie va devoir continuer longtemps avec cette verrue locale que constituait l'emploi d'ex-cheminots puis d'ouvriers métallurgistes, sous régime industrie privée, dans des ateliers du chemin de fer, d'abord P.O. puis SNCF à partir de 1938.

Les patrons du chemin de fer sont sortis vainqueurs de ce bras de fer en ayant affaibli durablement le syndicalisme.

Les temps qui vont suivre, marqués par des conflits d'idées, d'orientations dans le syndicat local, dans la fédération des cheminots, dans la Confédération vont vite se solder par des scissions, CGT d'un côté, CGT-U de l'autre, qui ne trouveront leur terme qu'à l'approche du Front Populaire.

Mais les résultats de la grève sont là aussi, malgré tout, il faut le souligner.

Les cheminots de toutes les Compagnies sont dotés d'un seul et même statut du personnel.

Concernant la rémunération, une grille de traitement est mise en application, comportant 18 échelles avec 9 échelons d'ancienneté, reposant sur un salaire de base et un écart hiérarchique de 4,8 entre la plus basse échelle et la plus haute.

Il institue 15 jours de congés payés alors qu'il faudra attendre 1936 pour que les salariés du privé puissent les obtenir avec le Front Populaire.

<sup>31</sup> Hyacinthe Thomas, 34 ans, mobilisé d'août 1914 à janvier 1916, puis affecté spécial, charron aux ateliers, secrétaire du groupe des ateliers. Révoqué pour fait de grève. Militant SFIO, il sera plus tard secrétaire de l'UD confédérée-37 jusqu'en 1934.